

*Le budget*

**Mme Barbara Sparrow (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Je suis heureuse de participer aujourd'hui à ce débat sur le budget.

Je tiens d'abord à féliciter le ministre des Finances. Il a maintenu le cap en comprimant les dépenses gouvernementales pour réduire le déficit et, ce qui n'est pas à négliger, pour diminuer l'impôt sur le revenu des particuliers. Il s'agit là d'une stratégie frappée au coin de la prudence.

• (1140)

Le ministre a su résister aux pressions de ceux qui voulaient qu'on dépense davantage et qu'on se serve du budget ainsi que des impôts pour stimuler l'économie. Le député de Végréville a parcouru le pays d'un bout à l'autre.

Il a consulté des spécialistes, des organismes, ses homologues des provinces et l'ensemble des Canadiens. Il a parlé aux contribuables, car ce sont eux qui paient en définitive. Il a parlé aux consommateurs de toutes les conditions sociales. Il a écouté et accueilli les suggestions et les conseils de tous, puis il a tenu compte des préoccupations de chacun. Après avoir mûrement réfléchi, il est passé à l'action.

Ce budget vise à comprimer les dépenses pour réduire les impôts et relancer l'économie. En outre, il va permettre de réduire notre déficit pour l'exercice 1992 et les années suivantes. Le gouvernement actuel maintient l'orientation qu'il a suivie au cours des sept dernières années. Les mesures vigoureuses que nous avons prises dans le passé commencent à porter fruit.

Parlons des baisses de l'impôt sur le revenu des particuliers. La surtaxe sera réduite de 1 p. 100 en juillet 1992 et de 1 p. 100 également en janvier 1993. Cette mesure aura pour effet de réinjecter 500 millions de dollars dans l'économie cette année et plus de 1,2 milliard de dollars l'an prochain.

En vertu du régime d'accession à la propriété, les contribuables peuvent retirer jusqu'à 20 000 \$ de leur REER pour s'acheter ou se construire une maison. Les fonds avancés doivent être remboursés sur 15 ans par des paiements annuels. La propriété peut être une maison, un logement en copropriété ou un logement coopératif situé au Canada. Le régime ne sera offert qu'une seule année.

Le budget comporte également des mesures visant à stimuler l'initiative, les investissements productifs et la croissance en réduisant la charge fiscale des entreprises de fabrication et de transformation. Ainsi, nous allons

soutenir davantage la R-D et financer plus généreusement la petite entreprise.

Le taux d'imposition des bénéficiaires des entreprises de fabrication et de transformation passera de 23 à 22 p. 100, le 1<sup>er</sup> janvier 1993, et à 21 p. 100, un an plus tard.

Autre facteur d'importance, le taux d'amortissement des machines de fabrication et de transformation passera de 25 à 30 p. 100. Le budget affectera 230 millions de dollars de plus à la R-D au cours des cinq prochaines années.

Le gouvernement va réduire ses dépenses de un milliard de dollars en 1992-1993 et de sept milliards de dollars sur cinq ans. Le budget de la défense sera réduit de 2,2 milliards de dollars au total sur cinq ans. Les réductions frappant le budget de fonctionnement des ministères vont permettre au gouvernement d'économiser 150 millions de dollars l'an prochain ainsi que les années suivantes.

Les dépenses consacrées aux voyages et aux communications, de même que le salaire des ministres et du premier ministre seront réduits.

Dans le cadre de la rationalisation de l'administration fédérale, 46 organismes, conseils, commissions et conseils consultatifs seront éliminés, fusionnés, reportés ou privatisés.

Les Canadiens veulent une administration allégée et plus efficace. Nous devons simplifier les relations entre l'administration, d'une part, et les entreprises et les particuliers, d'autre part. C'est précisément dans cette voie que nous nous sommes engagés.

Le déficit prévu pour 1991-1992 est de 31,4 milliards de dollars. C'est plus élevé que notre objectif, qui était de 30,5 milliards. C'est vrai que la récession a bousillé les comptes. Les recettes budgétaires de cette année et de l'an prochain diminuent d'environ 4 milliards et de 7 milliards respectivement, d'après nos prévisions. C'est donc dire qu'il faut plus que jamais resserrer la surveillance et réduire les dépenses publiques.

Le ministre des Finances n'a pas cédé à la demande de dépenser, dépenser toujours davantage, que le député qui a pris la parole avant moi a encore formulée. Ce serait vraiment désastreux s'il le faisait.

Quand nous avons formé le gouvernement en 1984, nous avons conçu notre premier budget en fonction d'un plan que nous considérons comme un programme de renouvellement économique. C'est ce qui a servi de cadre à la réduction graduelle du déficit et à la compression des dépenses. Nous aurions dû agir plus fermement pendant les années fastes. Nous avons tout de même continué à suivre les lignes directrices que nous avons établies en 1984, et elles produisent des résultats.